



PREMIER ET DERNIER AVIS
*pour votre Quotité de Milice, & faute d'y satisfaire
 par tout ce jour, demain garnison, attendu le
 prochain départ des Miliciens.*

M I L I C E.

ANNÉE 1784.

M

IL vous est donné avis que vous êtes compris dans le Rôle de Répartition, arrêté par Messieurs les Commissaires nommés à cet effet par les Marchands de la seconde Classe de Toulouse, pour votre Quotité de Milice que lesdits Marchands sont obligés de fournir la présente année 1784, à la somme de

3^u que vous aurez agréable de porter & remettre par tout ce jour à Monsieur B I A R C, Négociant, logé rue du Taur, Receveur des Impositions des Marchands du second Tableau, dans son Bureau, qui sera ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à onze, & depuis deux heures jusqu'à quatre du soir; autrement, faute de faire ledit paiement, on vous avertit sérieusement que, sans entendre manquer de considération pour personne, vous y serez contraint par les voies ordinaires, comme pour affaires du Roi. FAIT à Toulouse, le

8^e juillet 1784.

Recu le montant ci Dessus à Toulouse le

22^e juillet 1784

Bour M Diarc *Lacoubes*

